

NMPP / PRESSTALIS ... Plus de 70 ans d'histoire

Le secteur de la distribution est en crise depuis des décennies et les plans de restructuration se sont succédés régulièrement dans l'entreprise sans malheureusement trouver une solution pérenne. La crise du covid 19 a conduit à la situation extrême puisque le chiffre d'affaires s'est effondré.

Le Groupe PRESSTALIS, leader de la distribution de la presse en France, s'est déclaré en cessation de paiement le 21 avril dernier et le Tribunal de commerce de Paris vient de rendre sa décision.

Le Groupe PRESSTALIS fait l'objet d'une part d'un redressement judiciaire pour Presstalis, CCEI etc ... et d'autre part, d'une liquidation judiciaire pour la SAD qui compte 512 salariés.

La SAD fait partie du réseau de dépositaires chargés d'acheminé les Quotidiens et les Magazines dans les différentes régions de France pour approvisionner les diffuseurs de presse, kiosque, librairie...

QUELLE INJUSTICE POUR TOUS LES SALARIES !

Ces décisions irréversibles et brutales sont la conséquence de la totale indifférence de la Coopératives des Magazines à l'égard du Groupe PRESSTALIS et plus particulièrement des « gros » éditeurs *tous milliardaires*. Les éditeurs que nous avons portés depuis des décennies nous ont tout simplement tournés le dos ...

Rappelons juste que nos patrons c'étaient eux ! Toutes les décisions c'étaient eux, encore ! À croire qu'il n'y a plus d'argent à se faire sur le dos de la messagerie Presstalis. Entre nous, qui n'a pas bénéficié « des remises » à part les tout petits éditeurs !

Ils font preuve d'un individualisme qui est à l'opposé des valeurs coopératives, valeurs façonnant plus de 70 ans d'histoire. Même si les temps changent !

La particularité du système de distribution en France dû à la Loi Bichet de 1947 fait que les Editeurs organisés en Coopérative sont à la fois clients et actionnaire de PRESSTALIS.

Aujourd'hui, la coopérative des magazines a décidé de tourner la page.

Alors oui le secteur de la presse est gravement frappé depuis ces dernières années par une baisse croissante des ventes, mais est-ce pour autant qu'il faille quitter le navire ?

L'herbe ne sera pas plus verte ailleurs.

On peut parler d'un scandale d'état, tant les pouvoirs publics ont laissé aller à la dérive un pan entier d'un secteur économique moult fois subventionné, aidé, repêché sans s'employer à endosser leurs obligations afin d'éviter les « égarements » financiers et stratégiques.

Le constat est amer ...

Même si un premier « jalon » a été franchi (phase de redressement), le contexte reste extrêmement fragile. Nous rentrons dans une période de mise en place des conditions de départ et du futur contour de la nouvelle société.

Bien sûr, les salariés sont tous sous le choc, **presque 1 salarié du siège sur 2 devra quitter l'entreprise ... Sur le site de Bobigny, c'est 43 postes supprimés en 2020 sur 193 salariés**

Nous pouvons aussi critiquer la position du Gouvernement qui a ouvert le secteur à la concurrence l'année dernière alors que nous pensons qu'il faudrait au contraire une société de distribution unique de service public qui garantirait le pluralisme de la Presse en France. La fragilité du secteur a conduit à la perte de milliers d'emploi aussi bien dans les sociétés de messageries, chez les dépositaires de presse que chez les diffuseurs. Face à la situation actuelle, ce sont aussi les Editeurs de Presse qui seront touchés demain.

La situation la plus dramatique est bien sûr pour les 512 salariés de la SAD mais il y aura demain obligatoirement des sociétés qui vont reprendre la distribution de la Presse à Lyon, Marseille, Nantes. FO demande donc à la profession de faire en sorte que les salariés soient repris en priorité.

Paris, le 19 mai 2020